
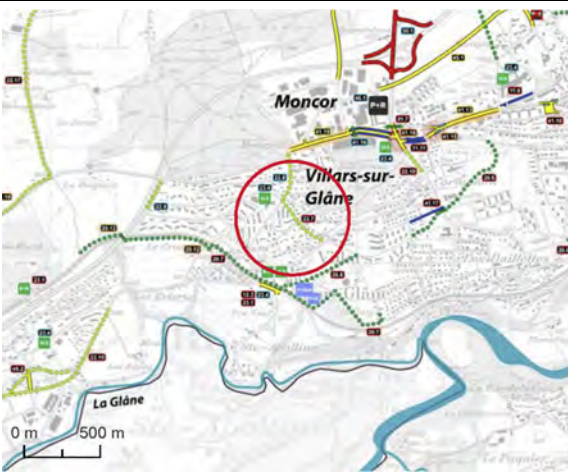
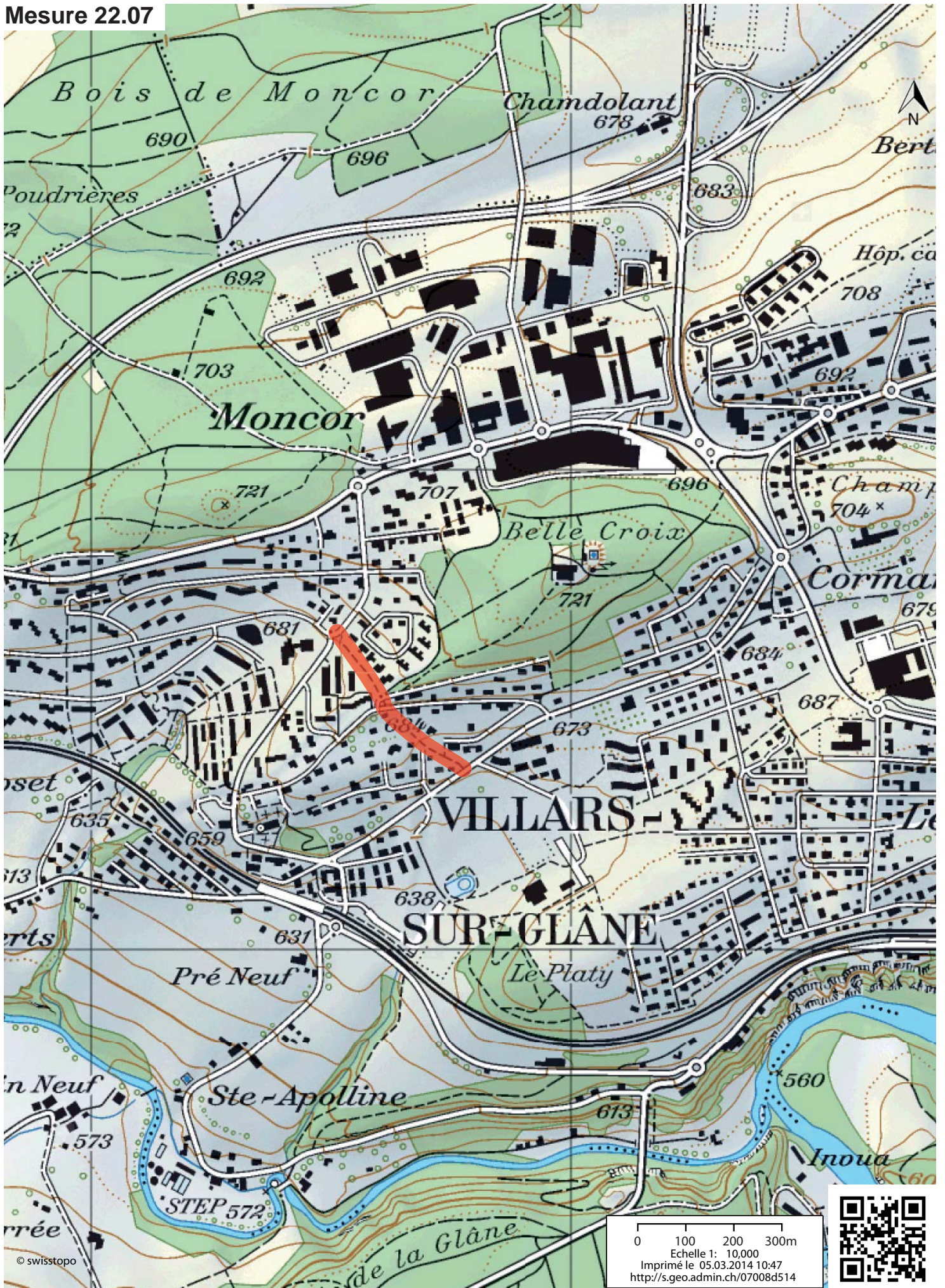


<b>Mesure 22.7</b>	<b>Aménagement pour les cycles (gabarit) sur la liaison Dort-Verte à Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes</b>	<b>Coût : 300'000 CHF</b>
		
<p><b>Description de la mesure :</b></p>		
<p>Il s'agit des derniers aménagements liés au projet de réseau de mobilités douces dit de la "Dort-Verte" reliant les Dailles à Villars-sur-Glâne à Fribourg et déjà en grande partie réalisé. Il existe actuellement une liaison piétonne entre les Dailles et la route des Préalpes pour laquelle il faut améliorer l'accessibilité des cycles. Cette liaison se réalise par élargissement du gabarit actuel et l'amélioration du secteur situé à l'aval de la route de Belle-Croix, pour une longueur totale de 380 mètres et une largeur de 3 mètres avec une pente moyenne entre 4 et 9%. Elle intervient sur le réseau structurant d'agglomération MD (concept MD, figure 34).</p>		
<p><b>Instances concernées :</b></p>		
<p>Agglomération ; Commune de Villars-sur-Glâne</p>		
<p><b>Instance responsable :</b> Commune de Villars-sur-Glâne</p>		
<p><b>Priorité :</b></p>		
<p><input checked="" type="checkbox"/> A                                      <input type="checkbox"/> B                                      <input type="checkbox"/> C</p>		
<p>Argument principal pour la priorisation : Cette mesure est indispensable pour créer un itinéraire vélo indépendant, attractif et continu entre les quartiers des Dailles, de Cormanon et la Ville de Fribourg.</p>		
<p><b>Echéancier de réalisation :</b> Court terme (2015-2018)</p>		





© swisstopo